

## Mise au concours du poste de Préposé local à l'agriculture

Le Conseil communal met au concours le poste de Préposé local à l'agriculture, à la suite de la démission de M. Jean-Pierre Fragnière avec effet au 31 décembre 2021, ceci conformément à l'ordonnance du 23 septembre 2010 sur les préposés locaux à l'agriculture.

Les préposés doivent être au bénéfice d'une formation agricole et de connaissances informatiques. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce poste dans l'ordonnance du 23 septembre 2020 que vous pouvez télécharger au lien suivant :

[https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts\\_of\\_law/910.311](https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/910.311)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature à l'administration communale **d'ici au vendredi 29 octobre 2021**, soit par mail à [office@montagny-fr.ch](mailto:office@montagny-fr.ch) ou par courrier à : Administration communale, route des Buissons 41, 1774 Cousset.

Le Conseil communal

Cousset, le 24 août 2021